

Activités et techniques de communication spécialité

Créations pour le web - Création multimédia

RNCP6286 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	326
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I
<http://www.univ-provence.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel participe à la conception et à la valorisation de sites web. Il assure également la relation entre le service de communication et les intervenants professionnels. Impliqué dans l'ergonomie et le design du site, il produit et intègre du contenu textuel et multimédia (animations, musique, vidéos...) adapté à une communication passant par le web. Il fait le lien entre l'équipe de production et les webmestres. Il apporte un savoir faire technique en complément d'une créativité liée à tous les domaines du multimédia.

Il est capable de prendre en charge l'ensemble du processus de création de sites multimédia, tant sur le plan de la communication que sur le plan artistique et technique grâce à sa maîtrise des outils d'administration et de gestions de sites web. Il maîtrise les méthodes de production multimédia et audiovisuelle spécifiques à ce secteur.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel travaille dans les services de communication des entreprises ou des collectivités territoriales. Il peut en outre s'insérer dans des structures (agences, entreprises) spécialisées dans le secteur du multimédia ou bien fonder sa propre société.

Il peut prétendre à un emploi de :

- Chef de projet
- Webmestre
- Designer de sites web
- Intégrateur vidéo et audio
- Développeur d'applications web dynamique et web TV

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.up.univ-mrs.fr/iutarles>

<http://www.up.univ-mrs.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6286/>